

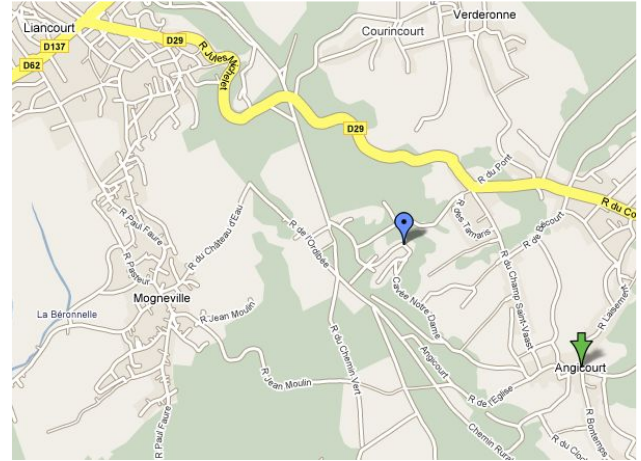
Petit historique D'Angicourt



Pendant la guerre de 1914-1918
d'après les documents de la cote 603 Foss-113
Archives de L'Assistance Publique à Paris

Présentation et localisation

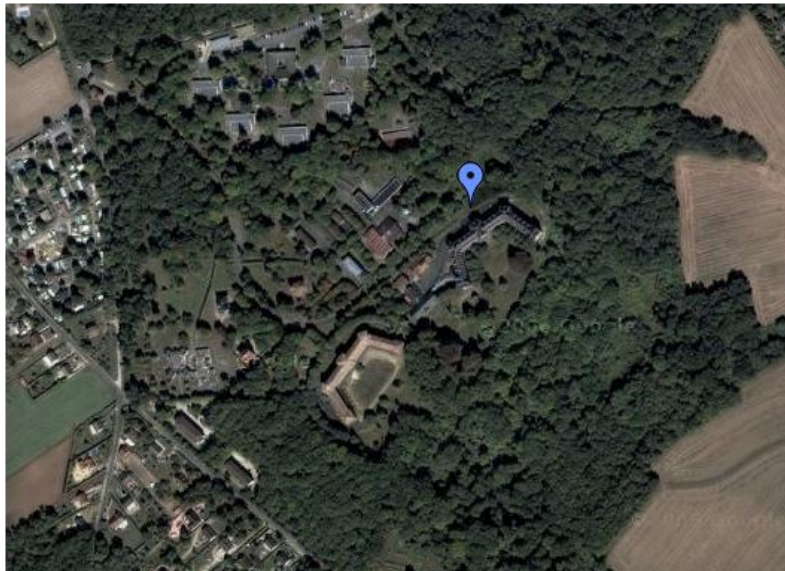
À la fin du XIX^e siècle, l'assistance publique, cherche les moyens d'enrayer la contagion de la tuberculose. Elle va sur les recommandations de Dr Nicaise, membre de Conseil de Surveillance, installer un nouvel établissement sur le plateau de Liancourt qui domine la Vallée de l'Oise, sur la commune d'Angicourt.



Il sera construit sur les plans de l'architecte Belouet, après des études faites en Allemagne.

Baptisé Sanatorium Villemin du nom du Médecin militaire qui a prouvé la contagiosité de la tuberculose.

Son premier pavillon accueillera ses premiers malades en 1899. Il est doté, compte tenu de son éloignement de la capitale (65 km à vol d'oiseau) d'un équipement moderne pour l'époque, chauffage central avec deux chaudières au charbon, éclairage dans tout l'établissement à l'électricité produite sur place ce qui n'est pas le cas, tant s'en faut, des hôpitaux intra-muros.



Il sera doté d'un laboratoire, et d'une chambre de radioscopie.

Sa dotation en lit est de 162 pour 165 budgétaire.

Le personnel médical se résume à deux médecins Le Dr Kuss, promoteur du Pneumothorax et de son assistant le Dr Deballen.

Le personnel secondaire (lisez hospitalier) n'est que de 15 personnes, surveillants compris (un couple en 1914).

Le personnel dit ouvrier est le plus nombreux compte tenu des équipements, 27 dont un chef mécanicien.

Déroulé des événements

Le 29 juillet 1914

Début de l'évacuation des malades qui va continuer jusqu'au 19 Août (liste par date)

Le 14 août

Lettre au directeur de Lariboisiere porté par deux personnes, écrite par l'économe, à minuit

Mr le directeur a offert de transformer le sanatorium en ambulance.

Comme le 2^{eme} corps d'armée ne nous avait pas communiqué ses intentions, Mr le dr Kuss est allé à Amiens, afin de se renseigner.

... dans l'attente à recevoir 200 blessés sans doute demain samedi ou apres demain.

*... le délais est si court que cela entraîne une situation critique:
par l'absence de transport , on manque de tout.*

Instrument, pansements, et vivres.

Nous manquons d'agents capables d'apporter une aide compétente aux services médicaux et chirurgicaux

Le directeur du SS n'a pu nous promettre l'envoi d'un chirurgien, il n'enverra pas non plus de matériel spécial, notre installation est purement médicale alors ?

1.Lits, il nous manque une 20 de lits, j'ai fait une demande de prêt au Maire de Liancourt..

2.Pansements, anesthésiant, instruments.

Nous comptons sur Lariboisiere pour la fourniture de 1^{er} nécessité.

3.Personnel Chirurgical

Néant, le dr Kuss malgré son dévouement et sa bonne volonté fait remarquer qu'il est médecin.

Mr Kuss écrit ce soir à Mr G. Mesureur dans ce sens.

Il faudrait 1 ou 2 internes en chirurgie.

4.Personnel Hospitalier

Nos disponibilités pour les 200 blessés:

2 suppléantes peu expertes en chirurgie, dont l'une dans un état de grossesse avancée

1 infirmière et 1 veilleur de nuit expanseur.

3 religieuses de Liancourt se sont spontanément offertes à soigner les blessés... Reste à obtenir l'assentiment de Mr le directeur en raison du caractère religieux des postulantes. Nous aurions ainsi 7 agents soignants (jr et veille)

... Vous pouvez détacher deux ou trois de vos bonnes infirmières de chirurgie , voire une surveillante.

5.Vivres

A part quelques légumes sec, nous n'avons plus rien, les 56 personnes qui restent sont déjà réduite à une demi famine...Je dois conférer de cette grave question avec le Maire de Liancourt, demain matin.

6.Personnel de service

Je recruterai dans le pays ce qui me manque à la cuisine, et surtout a la buanderie.

Toutes ces notes, j'écris en hâte, sont peut être décousues, mais vous y reconnaîtrez et cela seul importe en ce moment.

Commentaires

On ressent dans cette lettre, la fébrilité et un peu d'angoisse devant la charge qui lui incombe. La détresse aussi devant le manque le passage sur les vires est particulièrement, net a ce sujet. Cet établissement dépendait totalement des structures d'approvisionnement de L' APHP, dans la capitale, pour TOUTES ses denrées, du pain (Boulangerie centrale dans l'hôtel de Scipion, en passant par la cave à vins à Charenton, sans parler de la pharmacie centrale....)

15 août

Lettre de Dr. Kuss au Directeur de l'assistance publique

Demande::

- Des objets de pansements
- Des médicaments
- Du chloroforme
- Un chirurgien

En marge, à l'encre rouge refus.

26 août

Lettre de l'économiste au directeur

« il y a eu ces jours derniers, diverses visites de médecins militaires et d'autorités civiles (Ss préfet etc.). Ces messieurs, qui ont parcourus nos divers services, n'ont été à aucun moment en relation directe avec moi.

Le Dr Kuss est allé à Paris, contacter la société des Dames de France et le DG.

Il serait en fait possible qu'au lieu de blessés espérés, nous aurions des contagieux. Il cite « Mr le Sous préfet et Mr le Procureur ont conclu que le meilleur endroit pour recevoir contagieux de l'Oise serait Villemin. »

Lorsque l'administration, dans son offre de l'établissement en ambulance, n'a pas envisagé, en dehors de la réquisition formelle, la transformation des ses différents services pour y recevoir des malades éminemment contagieux (typhus, scarlatine, variole, thyphoïde).

... Nous n'avons aucune possibilité de séparer la maison. »

27 août

Lettre du directeur de l'assistance publique au directeur général du service de santé de l'armée.

« Je suis informé que le Sanatorium Villemin dépendant de mon administration et situé à Angicourt, près de Liancourt dans l'Oise, qui a été récemment évacué, serait destiné à recevoir, le cas échéant des militaires atteints de maladies contagieuses.

Quelques observations qui m'ont paru d'une grande importance:

Cet établissement est affecté au traitement de la tuberculose, n'est pas adapté aux exigences multiples et indispensables du traitement des contagieux.

Il n'y a aucune possibilité de séparer la maison en différents services, quartier infecté, quartier non infecté.

L'outillage est déficient pour le tri et le blanchissage spécial d'une grande quantité de linge infecté.

L'établissement est sur un plateau, qui commande le régime des eaux de plusieurs communes uniquement alimentés par des puits. Or le système d'évacuation des eaux sales du sanatorium consiste tout entier en puisard et épandage.

.... pour vous permettre d'apprécier quelle destination votre service pouvait donner à cet établissement mis à la disposition de l'armée. »

29 Août

Lettre du directeur du Service de Santé, au ministère de la Guerre

« En réponse à votre lettre du 27 août 1914

J'ai l'honneur de vous faire connaître que les diverses observations que vous voulez bien me faire part à propos de l'affectation du Sanatorium d'Angicourt, comme hôpital de contagieux ne m'ont pas paru extrêmement fondées.

Je crois pouvoir vous assurer que le traitement des contagieux ne nécessite pas pour être convenablement assuré, les dispositifs complexes auxquels vous faites allusion. Des moyens relativement simple permettront sans aucun doute de tirer, le cas échéant, un excellent parti du sanatorium comme hôpital de contagieux.

Vous voudrez bien remarquez d'ailleurs, que cet emploi ne sera pas très différent de l'usage auquel l'établissement est réservé d'ordinaire. »

Commentaires

A la fin du mois d'août, rien de tangible n'est décidé pour ce établissement, Pas de ressources débloquées ni du côté du service de santé , ni du côté de l'administration. Il faut dire que le contexte était plutôt dramatique du côté des événements militaires, l'armée est en retraite, les armées allemandes sont au porte de Paris, la Bataille de la Marne est en gestation.

De son côté l'administration en est à ses tout début d'organisation, voir les circulaires émises par le directeur. Le conseil de surveillance ne sera informé de l'état des établissements que le 13 août ('Situation créée à l'Assistance Publique par l'état de guerre, Cs), le 27 août il écrit la circulaire tendant à l' *Evacuation de certain hôpitaux*.

Ce qui est frappant dans ce texte c'est la réponse du directeur du service de santé concernant les problèmes liés à la contagion, il s'en moque, et raille à mot couvert la position du directeur en lui faisant remarquer que la tuberculose, en fait c'est aussi contagieux

16 Novembre

Télégramme: Chef de service service de santé 2^{ème} armée à Directeur général Paris

« Pourrais ton utiliser pour hospitalisation fiévreux, sana Liancourt avec personnel militaire ou personnel CR après entente directe avec vous pour gestion et administration. »

16 Novembre à 2h ½

Réponse télégraphique

« DG assistance publique tout disposé mettre à disposition sanatorium Angicourt, mais netente préalable pour organisation ».

17 novembre

Télégramme Chef supérieur Service de Santé 2^{ème} armée

« Mon représentant sera demain mercredi dix heure pour entente Sanatorium Angicourt »

19 Novembre

Télégramme entête Préfet de la seine, par dg ap à 10 h 10

A chef supérieur service de santé 2^e armée. Dury (Somme)

Directeur Assistance publique donne RDV Samedi 21 courant, trois heure am a Angicourt pour disposition à prendre sur place par son représentant.

29 Novembre

Visite de locaux par la présidente des Dame de France Me Pérouse

Elle a parcouru rapidement l'établissement... elle estime qu'il réponds parfaitement à ses desiderata.

Mais:

Le pavillon n'a pas encore été chauffé, l'eau suite des murs formant de véritable mare sur les parquets., il n'a pas été fait d'épreuve de chauffage. Il serait donc impossible d'hospitaliser des fiévreux avant d'avoir assainit les locaux , un semaine...

Il manque le chauffagiste aux armés.

3 décembre

Lettre de L'ingénieur au directeur.

Lors de notre visite , le 21 Novembre , le major d'Amiens, présent et en l'absence de la présidente de femmes de France, pas venue au RDV, en conclut que celle ci a peut être hésiter devant les dépenses d'exploitation d'un hôpital si important, complètement chauffé a la vapeur et éclairé a l'électricité., qu'un hôpital établis d'une façon plus rudimentaire.

J'ai fait remarque au major que les salaires des 5 chauffeurs et mécaniciens qui me paraissent nécessaires pour l'usine de chauffage et de l'éclairage , de l'étuve, à désinfection, pourraient fortement réduites si pour cet hôpital militaire nos chauffeurs , mécaniciens mobilisé pourraient eux exploiter ce matériel.

7 décembre

Lettre de L'ingénieur au DG.

Les travaux de mise en route et de réparation n'ont pu être exécutés, un chaudronnier est parti rejoindre son corps. Pas de chauffage donc a cette date.

13 décembre

Lettre Du Médecin Inspecteur Dziejowski chef supérieur du Service de Santé de la 2^e armée. au directeur de l'Assistance publique à Paris.

J'ai l'honneur de vous annoncer que je suis obligé de renoncer à utiliser le sanatorium d'Angicourt, que vous aviez bien voulu mettre à la disposition du service de santé, tant en raison des difficultés matérielles qui se présentent pour son fonctionnement qu'en raison du refus opposé par le commandement de mettre à ma disposition les mécaniciens et électriciens mobilisés du sanatorium, habitué au maniement des appareils de chauffage et d'électricité.....

Commentaires:

Et fermez le ban pour l'année 1914. L'armée française s'enterre dans les tranchées, Le service de santé n'utilisera pas cette structure avant une bonne année, ce qui ne veut pas dire qu'elle n'aura pas d'autres usages.

Pourquoi cela a échoué, manque manifeste de moyens non seulement matériel mais surtout en hommes, les 27 ouvriers, mobilisés pour la grande majorité, font défaut, les compétences sont ailleurs, on le verra, en particulier dans les usines d'armement, des chefs mécaniciens, des chaudronniers seront bien entendu mis à contribution. L'administration déploiera de gros efforts pour tenter de récupérer ces compétences sans lesquels, compte tenu de la qualité des équipements cette structure, loin de tout, ne pouvait fonctionner. La position des Dames de France est éclairante à ce point de vue.

Le 9 janvier 1915

Télégramme au Dg De l'économe/

Colonel 69 Infanterie réquisitionne locaux pour abriter provisoirement compagnie cochée sur paille. Locaux concédés salle de réunion, parloir, bibliothèque ... Pidet sanatorium liancourt.

24 juillet 1915

Lettre du l'économe au Dg

Le sanatorium a été réquisitionné aujourd'hui pour cantonnement de La 34^e Cie du bataillon de dépôt mobile de la 17^e Division (300 hommes). Ces troupes viennent au repos faire un séjour dont la durée est indéterminée à l'heure actuelle..

Les hommes seront logés dans le grand pavillon au rez de chaussé (parloir, bibliothèque, salle de réunion réfectoires et couloir, couchage sur paille du cantonnement.).

Les chambres de malades ne seront pas occupées et les mesures ont été prises pour que rien ne soit détérioré dans l'établissement

Aucun dégât d'ailleurs a été commis par le précédent cantonnement.

8 Août

Note au dg:

Les troupes cantonnées au sanatorium ont reçu hier soir l'ordre de départs.

Elles ont laissé l'établissement dans un état de propreté remarquable.

Il est vaguement question que la division qui nous quitte serait remplacée par le XIV^e corps...

Commentaires:

Fin du deuxième acte. Les 7 premiers mois de l'année 1915 se terminent avec deux occupations en tant que cantonnement de troupe. Mr L'économe est plutôt content de la tenue des troupes. Il faut remarquer que l'établissement n'a toujours pas été chauffé pendant l'hiver, il est vrai qu'au printemps et au début de l'été ce lieu devait être assez confortable, compte tenu de son parc, pas loin de 33 hectares !

Le troisième acte va commencer en Août, résultat des offensives répétées en 1915, en pures pertes d'ailleurs.

Place aux acteurs !